



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

Cabinet du  
Secrétaire général

Genève, le 12 février 2018

## Les parlements au service des femmes et des filles en milieu rural

New York, le 13 mars 2018

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

La réunion parlementaire organisée à New York à l'occasion de la 62<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme aura lieu le 13 mars 2018. Elle sera organisée sous les auspices de l'Union interparlementaire et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes). La réunion aura pour objet d'apporter une contribution au thème principal de la Commission qui sera consacré aux *Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural*.

La réunion parlementaire sera axée sur le thème *Les parlements au service des femmes et des filles en milieu rural*. Celle-ci examinera le rôle essentiel que les parlements doivent jouer pour identifier et lever les obstacles s'opposant à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural, élaborer et mettre en œuvre des politiques sociales et économiques qui leur permettront de participer pleinement à tous les niveaux de processus décisionnels, et s'attaquer aux multiples formes de discrimination auxquelles elles sont confrontées. La réunion étudiera également les moyens d'atténuer l'impact des changements climatiques sur les femmes et les filles en milieu rural. Veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour de la réunion ainsi que d'autres documents utiles, que vous trouverez également sur la page : [www.ipu.org/fr/event/reunion-parlementaire-occasion-de-la-62eme-session-de-la-commission-de-la-condition-de-la-femme](http://www.ipu.org/fr/event/reunion-parlementaire-occasion-de-la-62eme-session-de-la-commission-de-la-condition-de-la-femme).

J'encourage vivement votre parlement à veiller à ce que des parlementaires, hommes et femmes, fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission de la condition de la femme, et qu'elle comprenne notamment des présidents ou membres des commissions chargées de l'égalité entre les sexes, des questions juridiques ou des droits de l'homme. Cela leur permettra non seulement de participer à la réunion parlementaire et d'y apporter leur contribution, mais aussi d'assurer la prise en compte du point de vue des parlementaires dans les débats sur la condition de la femme qui auront lieu du 12 au 23 mars 2018.

Veuillez noter que l'UIP organise également deux réunions parallèles informelles le 14 mars 2018. La première aura lieu de **10 h à 11 h 15** et la seconde de **15 h à 16 h 15**, le 14 mars 2018. Ces rencontres se tiendront dans la **Salle de conférence D** du Bâtiment des conférences de l'ONU à New York. Des informations supplémentaires seront disponibles prochainement. Etant donné que les salles de réunions informelles de l'ONU ne disposent pas d'installations d'interprétation, les débats de ces rencontres se dérouleront uniquement en anglais.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Martin Chungong  
Secrétaire général